

TARIF APPLICABLE AUX AUTOMOBILES

Puissance administrative	Jusqu'à 5 000 km	De 5 001 à 20 000 km	Au-delà de 20 000 km
3 CV et moins	$d * 0,529$	$(d * 0,316) + 1065$	$d * 0,370$
4 CV	$d * 0,606$	$(d * 0,340) + 1330$	$d * 0,407$
5 CV	$d * 0,636$	$(d * 0,357) + 1395$	$d * 0,427$
6 CV	$d * 0,665$	$(d * 0,374) + 1457$	$d * 0,447$
7 CV et plus	$d * 0,697$	$(d * 0,394) + 1515$	$d * 0,470$

d représente la distance parcourue en kilomètres

LEGIFRANCE tableau arrêté du 27 mars 2023 servant à faire vos calculs.

Je dois archiver les justificatifs (photocopie de votre carte grise et tickets d'autoroute ou de parking) pendant 6 ans minimum...inutile de me les scanner car je devrais les imprimer ensuite.

Rangez dans une enveloppe ces documents que vous me remettrez le 01 Février, mais si vous préférez le courrier : MA MOUNIER 2A rue Emilien CABUCHET 01000 BOURG EN BRESSE